

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le quatre avril à 20 heures 30,
le Conseil Municipal de la commune de Courtisols, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hubert ARROUART, Maire.

Tous les membres en exercice, à l'exception d'Anne BRAZE, excusée.

Monsieur le Maire demande à chacun des conseillers présents s'il y a des remarques ou observations à apporter au compte rendu de Conseil de la séance précédente.

Toutes les décisions prises sont adoptées.

Mme Séverine GOURVENEC a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire

Le Conseil Municipal :

- **PROCEDE** à la création des commissions suivantes :

Appel d'offre, Finances, Aide sociale, Bâtiments, Voiries et chemins communaux, Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie, Commerce-industrie-artisanat, Communication, Culture et animations, Cantine-centre de loisirs-jeunes, Rythmes scolaires, Affaires scolaires, Sports, 3^{ème} âge,

- **PROCEDE** aux désignations suivantes :

- Prrévention routière : Eric PIGNY

- MARPA : Eric PIGNY

- Association foncière communale : Denis VAROQUIER

- Comité de jumelage : Catherine JULLIEN, Catherine PANNET

- **DECIDE**, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes (1) :

- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

- d'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre

- **DESIGNE** Monsieur Denis VAROQUIER pour représenter la commune au Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales (CNAS),

- **DESIGNE** Madame Catherine JULLIEN comme délégué de la collectivité au sein de l'Assemblée générale de la société SPL-Xdemat. Cette personne sera également le représentant de la collectivité à l'Assemblée spéciale.

- **ACCEPTE** la passation et la signature d'un avenant limitant la durée restante de la convention de prestations intégrées, à 3 ans à compter de la notification dudit avenant,

- **APPROUVE** l'apport en nature au capital social de la société SPL-Xdemat, par le Département de l'Aube, d'une licence d'exploitation non exclusive de son outil d'archivage électronique, appelé Xsacha, estimée à 31 000 euros ainsi que l'augmentation du capital social et la modification des dispositions statutaires jointe en annexe que cet apport implique,

- **DONNE** pouvoir au représentant désigné en qualité de délégué de la collectivité, pour voter cet apport et cette modification lors de la prochaine Assemblée générale extraordinaire prévue fin juin 2014.

- **DESIGNE** deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour représenter la commune au SIEM

Les délégués titulaires :

- Monsieur ARROUART Hubert

- Monsieur ROLLET Jean-Pierre

Les délégués suppléants :

- Monsieur SCHUESTER François

- Monsieur Eric PIGNY

- **DECIDE** et avec effet immédiat, de fixer les indemnités de fonctions au maire et aux adjoints selon la strate de population de 1000 à 3499 habitants selon le taux maximum de l'indice 1015 de la fonction publique :

Pour le maire : indice maximum x 40 %

Pour les adjoints :

- 1^{er} adjoint : Monsieur Denis VAROQUIER indice maximum x 20%

- 2^{ème} adjoint : Monsieur Jean-Pierre ROLLET indice maximum x 16%

- 3^{ème} adjoint : Madame Evelyne MOINEAU indice maximum x 16%

- 4^{ème} adjoint : Monsieur Eric PIGNY indice maximum x 12%
- 5^{ème} adjoint : Madame Catherine JULLIEN indice maximum x 12%

- **ENTEND** les informations suivantes :

- choix du cabinet de contrôle technique pour les travaux de la micro crèche. Est retenu le moins disant : DEKRA pour un coût de 2 928 € TTC.

- Pour le marché de travaux, sont retenus :

- lot n°1 démolitions maçonnerie : Entreprise Mapelli à Chalons en Champagne- 51000 - pour un montant de 8.914 € HT et 9.294,90 € HT option incluses

- lot n°2 menuiseries intérieurs, cloisons : Meloda SARL à St Brice Courcelles- 51370- pour un montant de 20 361,70 € HT et 27 234,17 € HT, options incluss

- lot n°3 Peinture et sols : SARL Pfund à Pargny sur Saulx- 51340- pour un montant de 11 953,25 € HT

- lot n°4 Electricité : ARTELEC SARL à La Chapelle St Luc - 10600- pour un montant de 2 409,64 HT et 5.663,64 € HT, options incluses

- lot n°5 Plomberie Chauffage : SARL DRIGET à Châlons en Champagne- 51000- pour un montant de 8 941,65 € HT et 10.827,77 € HT, options incluses

Le Maire

Hubert ARROUART